



L'électricien

L'électricien est spécialisé dans les installations, réparations et maintenances des systèmes électriques. Son rôle est d'assurer le bon fonctionnement des équipements électriques dans l'habitat individuel, les bâtiments tertiaires et industriels. Il travaille en câblant les circuits, et en mettant en place des systèmes de distribution électrique. L'électricien est compétent dans la lecture de plans électriques et il respecte les normes en vigueur, la sécurité étant une priorité.

Objectifs de la formation

La formation CAP Électricien permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Réaliser, mettre en service et assurer la maintenance d'une installation électrique dans des logements individuels et collectifs, des locaux tertiaires, des bâtiments industriels.

Contenu de la formation

Enseignements techniques et professionnels

- Lecture de plans
- Préparation d'une opération
- Réalisation et mise en service d'une installation
- Maintenance préventive d'une installation
- Organisation, sécurité, gestion de chantier
- Prévention santé environnement
- Chef d'oeuvre
- Anglais

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35h par semaine de cours
- 40 semaines de formation en entreprise, dont 5 semaines de congés payés



Lieux de formation

Rennes - Bruz



Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau 4 ou un diplôme de niveau 3 du même secteur



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Validation

CAP Électricien, diplôme de l'Éducation nationale, de niveau 3, inscrit au RNCP*



Durée

A minima 400h, parcours en 1 an
Réduction de durée suivant profil



Type de contrat

Alternance



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salariés en professionnalisation : Tarif horaire entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

94,7% Taux de réussite aux examens**

84,2 % Taux de satisfaction**

87,5 % Taux d'insertion*** dont 37,5% en poursuite d'étude**

19,4 % Taux de rupture**

**QUALITÉS & PROFIL REQUIS**

Précis et rigoureux
Esprit logique et structuré
Aisance relationnelle
Capacité d'adaptation
Bonne dextérité
Respect des règles de sécurité

**ENTREPRISES CONSEILLÉES**

Entreprise artisanale d'électricité du bâtiment, du tertiaire et des réseaux courant faible

Nous consulter

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS**

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Examens CCF et épreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visite en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au CFA
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formation numériques

**MOYENS TECHNIQUES**

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources

**POURSUITES D'ÉTUDES**

Au sein de CMA Formation Bretagne

- Brevet Professionnel Électricien
- Bac Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
- Titre TSEC : Technicien Service en Électroménager Connecté
- Titre TIEC : Technicien conseil en Infrastructure Électrique Connectée
- Titre RC3E : Réparateur en Équipements Électriques et Électroniques
- Titre VEMC : Vendeur en Équipements de la Maison Connectée



D'autres poursuites d'études sont possibles. Consultez le site de l'Onisep.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Ouvrier qualifié électricien

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES****EN SITUATION DE HANDICAP**

CMA Formation Bretagne souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.

**NOUS CONTACTER****CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC**

cmaformation-dinan@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 37

CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

cmaformation-saintbrieuc@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 27

CMA FORMATION QUIMPER

cmaformation-quimper@cma-bretagne.fr • 02 98 76 46 35

CMA FORMATION FOUGÈRES

cmaformation-fougères@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION RENNES-BRUZ

cmaformation-rennes@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION SAINT-MALO

cmaformation-saintmalo@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION VANNES

cmaformation-vannes@cma-bretagne.fr • 02 97 63 95 10

